



ASSOCIATION INTERNATIONALE DU DROIT DE LA MER

www.assidmer.net

PRIX DANIEL VIGNES

2^{EME} EDITION

L'Association Internationale du Droit de la Mer (AssIDMer) met au concours, tous les deux ans, à l'occasion de son Colloque ordinaire, un prix pour le meilleur article publié dans une revue ou une œuvre collective, aux fins de la diffusion de la connaissance du Droit international de la mer. Les articles peuvent être rédigés en anglais, espagnol, français, italien, portugais.

A la seule exception des Membres et anciens Membres du Conseil de l'Association, le concours est ouvert à toute personne âgée de moins de 40 ans à la date limite d'envoi de l'article.

Les candidatures sont adressées par courrier électronique au Secrétaire général de l'Association Internationale du Droit de la Mer, Mme le professeur Nathalie Ros (n.ros@assidmer.net), avant le 15 avril 2018 (date limite d'admissibilité des candidatures). Le Secrétaire général informera ensuite les personnes concernées de la recevabilité de leur candidature et leur communiquera les courriers électroniques des membres du jury d'attribution du prix, pour l'envoi de leurs articles.

Le montant du prix s'élève à 700 euros. Les lauréats deviendront automatiquement membres de l'Association. La cotisation est une partie du prix.

Le prix sera officiellement décerné lors du VII^{ème} Colloque ordinaire de l'Association en 2018.

Naples, 2 janvier 2018

Président de l'AssIDMer
Prof. Giuseppe Cataldi